



TOUPANNAN YO KA APLODI TRAVAYÈ LÒPITAL... A BOPERTWUI DÉTWA KA FANN FÉLÈ A YO !!

Camarades, Collègues du Centre Hospitalier Louis Daniel Beauperthuy,

25 MAI 2020, deux mois de grève pour :

- ➔ Un service public de santé et un hôpital respectueux des agents, respectueux de notre droit à une qualité de vie au travail, au respect de nos statuts, de notre droit à la formation, à la promotion professionnelle, à des conditions de travail décentes (matériel, équipements, rythme de travail, effectif d'agent) mais également respectueux des droits des patients aux soins que leur état nécessite.
- ➔ Deux mois donc de dénonciation, de témoignage des agents de tous les corps et de tous les grades (infirmiers, AS, ASH, ouvriers, cadres, administratifs) sur les abus et souffrances dont nous sommes victime depuis des années du fait principalement, d'une Directrice des Soins recrutée en 2016, Mme PIERROT Niza.

Jòdila, un Directeur intérimaire vient d'être nommé pour remplacer le Directeur en maladie, M. Eugène GUIRIABOYE depuis plus de deux mois, et résoudre le conflit en cours.

Depuis deux semaines, M. Jean-Pierre SALINIÈRE aidé d'un nouveau DRH Monsieur Thimoté CUIRASSIER tente de comprendre **adan ki bari boutèy krazé yo tonbé la... Yo ka mété men si tèt !!**

Ils tentent de comprendre comment autant de fautes de gestion et de management aient pu être commises par Mme PIERROT Niza (sanctions disciplinaires abusives, licenciements abusifs, atteintes à la vie privée, menaces et intimidation de toutes sortes, harcèlement moral, dislocation des équipes de travail, division du personnel etc...).

Ils tentent de comprendre, malgré toutes les preuves accumulées et établies par écrit par les agents victimes, que **Mme PIERROT Niza persiste à vouloir passer du statut de bourreau à celui de victime.**

Cette sainte nitouche oublie qu'à cause d'elle, des agents sont restés des mois sans rémunération, que des femmes enceintes sont licenciées, que des pères et mères de famille sont en dépression, que les organisations du travail qu'elles imposent mettent en danger les patients et le diplôme des soignants et que **tèl on bisiklèt san fren, son management se réduit au fann tchou tout en souriant.**

Comment Mme PIERROT Niza puisse penser que le fait qu'elle se soit arrêtée pour maladie, que nous agents du CHLDB, nous oublierons ses méfaits.

Pourquoi également, l'ARS malgré tous les éléments qui lui ont été transmis sur ces fautes et manquements à des obligations de Directrice de Soins, n'arrive pas à obtenir que Mme PIERROT Niza réclame au nom de l'intérêt général et de la continuité du service public son droit à la mobilité et aille poursuivre ailleurs sa carrière, si tant est qu'elle soit capable de s'amender, et d'obliger à respecter ne serait-ce que les droits humains.

« La résistance à l'oppression est un droit naturel » (Louis DELGRES 10 mai 1802)

Nous agents du CHLDB en grève depuis deux mois, confirmons notre entière détermination à gagner le respect de tous nos droits et surtout notre droit en notre qualité de travailleurs de la santé, de travailler en toute sécurité, en toute sérénité dans l'intérêt bien compris des malades qui nous sont confiés.

LA LUTTE CONTINUE !!!

ANSANM NOU KA LITÉ, ANSANM NOU KÉ GANNYÉ !